



SACRÉ-CŒUR
-SUR-LE-FJORD-
DU-SAGUENAY

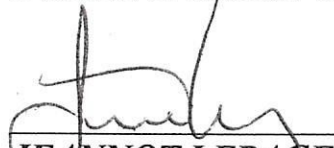
MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-CŒUR
M.R.C. DE LA HAUTE-CÔTE-NORD

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2025

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier, de la susdite municipalité de Sacré-Cœur que conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, donne avis public que le rapport financier et le rapport du vérificateur, pour l'exercice financier 2025, seront déposés lors de la séance ordinaire qui sera tenue le lundi 8 juin 2026 à la salle du conseil au 88, rue Principale Nord à Sacré-Coeur à 19 h 00.

DONNÉ A SACRÉ-CŒUR, ce 29^{ième} jour de mai 2026.




JEANNOT LEPAGE

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sacré-Cœur, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en affichant une copie entre 8 h et 16 h 30, à chacun des endroits suivants, savoir : au bureau de la Municipalité de Sacré-Cœur et au bureau de poste, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 29^e jour de mai 2026.



JEANNOT LEPAGE

Directeur général et greffier-trésorier